

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LA RETROCESSION D'UN BAIL COMMERCIAL SIS 18 PLACE NOTRE DAME A PONTOISE

Suite à l'exercice de son droit de préemption commercial sur la cession d'un bail commercial situé 18 place Notre Dame à Pontoise afin de conforter son action sur le commerce de proximité et garantir le respect de la diversité commerciale et artisanale, la Ville de Pontoise lance un appel à candidatures afin de rétrocéder ledit bail commercial conformément aux articles R.214-12 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Description du local commercial

Au rez-de-chaussée un local commercial d'environ 20 m² comprenant un espace de vente + un local technique + sanitaires en partage.

Désignation du Bail devant être rétrocédé

Un bail commercial, aujourd'hui connu sous l'enseigne et le nom commercial « LE JARDIN D'OHARA » et exploité au 18 place Notre Dame à PONTOISE (95300).

Bail, Loyers et Charges

Le droit à la jouissance des locaux résulte d'un bail signé le 28 novembre 2022. Par cet acte, la SCI BUKUDJIAN immatriculée au RCS de PONTOISE sous le n° 85272606600 - a donné à bail, à titre commercial, à la Ville de Pontoise, pour une durée de neuf années entières et consécutives ayant commencé à courir le 28 novembre 2022 pour se terminer le 27 novembre 2031, les locaux dépendant de l'immeuble sis à PONTOISE (95300), 18 place Notre Dame.

Le bail a été consenti moyennant un loyer principal trimestrielle arrêté à la somme de 2 610 € (deux mille six cent dix euros) hors charges / hors taxes et révisable à l'expiration de chaque période triennale auquel s'ajoute un dépôt de garantie de 2 610 € (deux mille six cent dix euros). Le montant des charges annuelles est estimé à 360€ (trois cent soixante euros). Le prix de vente du bail commercial est fixé à un montant unique et principal de 5 000 € (cinq mille euros).

Délai de dépôt des candidatures

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 9 décembre 2024.

Dépôt du dossier de candidature soit :

- soit par courrier : Mairie de Pontoise, Service du Développement Economique, Hôtel de Ville, 2 rue Victor Hugo 95300 Pontoise avec mention sur l'enveloppe « reprise du bail commercial 18 place Notre Dame ».

- soit Dépôt en mairie : dans les locaux de la Mairie Service du Développement Economique, Hôtel de Ville, 2 rue Victor Hugo 95300 Pontoise avec mention sur l'enveloppe « reprise du bail commercial 18 place Notre Dame ».

- Par courriel : deveco@ville-pontoise.fr en indiquant impérativement en objet du message « reprise du bail commercial 18 place Notre Dame ».

Avant de faire leur proposition de candidature à la Ville, les candidats pourront solliciter une visite de l'établissement, auprès du Service du Développement Economique, Hôtel de Ville, 2 rue Victor Hugo 95300 Pontoise - deveco@ville-pontoise.fr / 01.34.43.35.25/34.31.